



# BULLETIN JUIN 2021



## LA CFDT POUR L'EMPLOI C'EST :

- 75 titularisations d'intérimaires en mai et juin sur Crolles 200 et 300 en fab.
- Un avis favorable à l'alternance élargie sur certains équipements pour former les jeunes. A cette occasion la CFDT a demandé en CSE que les objectifs des tuteurs soient revus pour tenir compte de ce travail en plus et, que ce dernier soit valorisé.
- Une proposition d'embauche aux alternants à l'issue de la formation diplômante de la part de la direction.

## CHANTIER FILIERE OATAM

LA CFDT EST AUSSI  
FORCE DE PROPOSITIONS.



Les groupes de travail issu du protocole de fin de conflit ont démarré. La CFDT a plusieurs demandes. Aujourd'hui beaucoup de niveaux 3 et de niveaux 4 ne progressent plus. Mais depuis plusieurs années, à la suite des différentes réorganisations, ces salariés sont à 100% sur le poste technique, ce qui a forcément induit une montée en compétences pour beaucoup ! La CFDT demande donc à la direction de redynamiser la carrière des TPM, TPF, TPP, TOP3 et, de donner de la visibilité après le coefficient 305 pour les niveaux 4.

Nous demandons également que les évolutions restent possibles pour les salariés n'ayant pas de BAC+2. En effet, le bac+2 est important, valoriser les compétences l'est tout autant !

Pour la CFDT il est aussi important que les salariés sachent où ils se situent par rapport aux attendus des matrices. Cette revue doit se faire lors des entretiens avec les managers.

Enfin, il est impératif que soit redéfini ce qu'est l'expertise dans un niveau de compétences !

## DANGER GRAVE ET IMMINENT EN GSEC92 : LA CFDT CLOTURE L'ENQUETE

Après plusieurs semaines d'investigations, l'équipement WSST10 a été modifié pour éviter les remontées d'odeurs de solvant. De plus, la solution technique mise en place par le support va être élargie aux équipements similaires. Pour plus d'informations, rapprochez-vous de vos élus CFDT.

## LA NEGOCIATION INTERESSEMENT EST TOUJOURS EN COURS...

Une nouvelle réunion est prévue le 10 juin. Nous vous rappelons qu'un accord doit être trouvé avant le 30 juin, afin que l'accord intéressement soit applicable. Si vous souhaitez avoir des informations concernant cette négociation n'hésitez pas à solliciter vos élus CFDT.

## LA CFDT EST TOUJOURS LE SYNDICAT N°1... ...ET PASSE DE NOUVEAU EN TETE DANS LA METALLURGIE !

À l'issue de la compilation de quatre ans de résultats électoraux dans toutes les entreprises, la CFDT confirme sa place de première organisation syndicale de France. Les salariés du privé ont, une nouvelle fois, fait le choix d'un syndicalisme utile, qui répond à leurs préoccupations. Ils ont exprimé leur confiance en un ou une collègue qui les représente, dans une organisation qui agit quotidiennement pour améliorer leur vie au travail. Les travailleuses et travailleurs ont plus que jamais besoin d'une organisation syndicale qui puise dans leurs réalités les conditions de l'amélioration de leur quotidien ; d'une organisation syndicale puissante, présente, et qui rééquilibre le rapport de force pour mieux faire entendre leur voix. **Parce que le monde du travail a besoin d'un syndicalisme fort et efficace, nous appelons les salariés à rejoindre le premier syndicat de France.**